

Délibération n°2024-11-116

Date de convocation : 06 novembre 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 38	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

Association Dourvank – Attribution de subvention – Projet « Des bancs pour un lac »

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 du mois de novembre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Trézilidé, salle Ker heol, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, Mme TORRES Sonia, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme QUILLEVERE Gwénaëlle

Ont donné procuration

M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine
M. LE BORGNE Laurent à Mme LE GUERN Marlène
M. BRAS Philippe à M. MIOSSEC Gilbert
M. RAMONET Thierry à M. ABGRALL Dominique
Mme KERVELLA Julie à M. JEZEQUEL Sébastien

Absent(s) excusé(s)

M. PHELIPPOT Samuel

Absent(s)

M. RIOU André

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. GILET Yves-Marie

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

L'association Dourvank, créée en 2023 et domiciliée à Sizun, a pour objet de promouvoir et d'accompagner la création de bancs publics autour du Lac du Drennec.

Pour cela, l'association assure la coordination du travail de créateurs (Collège de Sizun, Lycée de Pleyben, CFA-CFPA de Hanvec, artisans, designers du territoire, etc.) qui réalisent gratuitement des bancs en utilisant des matériaux naturels et locaux.

Les bancs réalisés seront remis au Syndicat de Bassin de l'Elorn qui se chargera de leur installation et de leur entretien.

Au regard de l'attrait et de la fréquentation des cheminements autour du Lac du Drennec par la population locale et les touristes, il est proposé de soutenir financièrement ce projet à hauteur de 2 000 €.

Vu le bureau communautaire en date du 8 octobre 2024 ;

Vu la conférence des maires en date du 5 novembre 2024 ;

Ayant entendu son rapporteur, M. Jean-Philippe Duffort, vice-président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide une subvention à hauteur de 2 000 € au profit de l'association Dourvank pour le projet de création de bancs publics autour du Lac du Drennec.**
- **Dit que le versement de cette subvention sera conditionné à la réalisation effective du projet par l'association.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 14 novembre 2024.

Le Secrétaire de séance,
Yves-Marie GILET.



Le Président,
Henri BILLON.

